

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

RC/AA.

Rehmar

PRESIDENCE DU CONSEIL

///) ECRETS DU PREMIER MINISTRE

/) NNEE 1960 - 0 - N° 54 / PCM

LE PREMIER MINISTRE,

VU la Constitution ;

VU le Voeu de l'Assemblée Législative en date du 9 Mars 1960, tendant à voir déclarée chômée la matinée du 17 Mars 1960, jour de l'intronisation de Monseigneur l'Archevêque de COTONOU .

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU ;

▭) E C R Ê T E :

ARTICLE 1er.- La matinée du Jeudi 17 Mars 1960 sera chômée dans toutes les administrations et Services Publics de la République du Dahomey;

Une permanence sera assurée.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera./.-

FAIT A PORTO-NOVO, le 14 MARS 1960

AM-ATIONS :

P.C.	15
MINISTRES	15
ASS. G. I. S. L.	2
S. G. V.	3
Radiofusion	1
J. O. R.	1

Hubert MAGA

Hubert MAGA